

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 27 OCTOBRE 2025**

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 27 octobre 2025 à 08 h 00, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

La liste émargée des membres du Conseil, jointe en annexe, indique les présents et les délégations de pouvoir.

Monsieur le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente (en date du 22 septembre 2025). Il est adopté à l'unanimité.

I – QUESTIONS ADMINISTRATIVES

1.1 – Révision des effectifs des emplois hospitalo-universitaires et de Médecine Générale : postes offerts au recrutement pour l'année universitaire 2026/2027

Le Doyen annonce que les demandes qui vont suivre ont été présentées au Ministère le 22 octobre dernier, en présence des conseillers des Ministres de tutelle.

Il soumet donc à l'approbation des membres du Conseil les listes suivantes des postes offerts au recrutement pour le 1^{er} septembre 2026 :

• Postes de Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PU-PH)

| | Emplois vacants | Propositions |
|---|--|--|
| 1 | Radiologie et Imagerie Médicale Emploi n° 432 PUPH 0053 (Retraite Prof. BOYER) | Neurochirurgie (49.02) |
| 2 | Dermato-Vénéréologie Emploi n° 503 PUPH 0057 (Retraite Prof. D'INCAN) | Dermato-Vénéréologie (50.03) |
| 3 | Chirurgie Viscérale et Digestive Emploi n° 522 PUPH 0065 (Retraite Prof. PEZET) | Histologie, Embryologie et Cytogénétique (42.02) |
| 4 | Chirurgie Orthopédique et Traumatologie Emploi n° 502 PUPH 0923 (Retraite Prof. BOISGARD) | Radiologie et Imagerie Médicale (43.02) |

| | | |
|---|--|---|
| 5 | Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire Emploi n° 513 PUPH 0206 (Retraite Prof. CAMILLERI) | Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire (51.03) |
| 6 | Gastroentérologie Emploi n° 521 PUPH 0060 (Décès Prof. POINCLOUX) | Parasitologie et Mycologie (45.02) |
| 7 | Neurologie Emploi n° 491 PUPH 0070 (Retraite Prof. CLAVELOU) | Médecine Interne ; Gériatrie et Biologie du Vieillissement ; Addictologie Option Médecine Interne (53.01) |
| 8 | Création | Néphrologie (52.03) |
| 9 | Biochimie et Biologie Moléculaire Emploi n° 441 PUPH 0067 (Retraite Prof. CREVEAUX) | GEL provisoire de l'emploi |

• *Postes de Maître de Conférences des Universités-Praticien Hospitalier (MCU-PH)*

| | Emploi vacant | Proposition |
|---|--|---|
| 1 | Néphrologie Emploi n° 523 MCPH 0633 (Réussite concours Dr ANIORT) | Médecine Interne ; Gériatrie et Biologie du Vieillissement ; Addictologie Option Médecine Interne (53.01) |
| 2 | Physiologie Emploi n° 442 MCPH 0675 (Réussite concours Dr JULIAN) | Oto-Rhino-Laryngologie (55.01) |
| 3 | Histologie, Embryologie et Cytogénétique Emploi n° 422 MCPH 0650 (Réussite concours Dr GOUMY) | Biologie et Médecine du Développement et de la Reproduction ; Gynécologie Médicale Option Biologie et Médecine du Développement et de la Reproduction (54.05) |
| 4 | Création | Biochimie et Biologie Moléculaire (44.01) |

• *Poste de Maître de Conférences des Universités titulaire de Médecine Générale (MCU-MG)*

| | Emploi vacant | Proposition |
|---|---|-------------------------------------|
| 1 | Médecine Générale Emploi n° 533 MCMG 1154 (Réussite concours Dr LAPORTE) | Médecine Générale (53.03) |

• *Postes de Praticien Hospitalier Universitaire (PHU)*

| | Emplois vacants | Propositions |
|---|---|--|
| 1 | Oto-Rhino-Laryngologie 551 PHU 0622 (Fin de fonctions Dr PUECHMAILLE) | Chirurgie Vasculaire ; Médecine Vasculaire Option Chirurgie Vasculaire (51.04) |
| 2 | Histologie, Embryologie et Cytogénétique 422 PHU 0976 (Fin de fonctions Dr SALAUN) | Neurochirurgie (49.02) |
| 3 | Pharmacologie 483 PHU 0654 (Démission Dr FERRER) | Chirurgie Vasculaire ; Médecine Vasculaire Option Médecine Vasculaire (51.04) |

• *Postes enseignants chercheurs - Paramédical*

| | Objet des demandes | Propositions |
|---|--|--|
| 1 | Pyramide Section 90 - Maïeutique Poste MCF 1405 | Demande de transformation en poste de Professeur des Universités (PU) |
| 2 | Création | Poste de Maître de Conférences des Universités (MCF) Section 91 - Personnels enseignants-chercheurs des disciplines des sciences de la rééducation et de réadaptation |

Il précise que l'UFR demande également le maintien et l'octroi de postes pour des enseignants associés universitaires (tableau RGE et sollicitation avec la circulaire d'opérations de gestion 2026).

Après discussion, l'ensemble de ces propositions - soit huit demandes de publication d'emplois de PU-PH dont une création, une demande de gel de poste de PU-PH, quatre demandes de publication d'emplois de MCU-PH dont une création, une demande de publication d'emploi de MCU titulaire de Médecine Générale, trois demandes de recrutement de PHU, une demande de transformation d'un poste de MCF en PU, et une demande de création d'un poste de MCF - est approuvé à la majorité absolue (deux abstentions).

II – ENSEIGNEMENT

2.1 – D.E.S. : liste des coordonnateurs locaux et pilotes de FST pour l'année universitaire 2025/2026

Monsieur CLAVELOU soumet à l'approbation des membres du Conseil la liste des coordonnateurs locaux et responsables d'options pour les 44 D.E.S., ainsi que des pilotes de FST, mise à jour pour l'année universitaire 2025/2026 (annexe A).

Après discussion, cette liste est approuvée à l'unanimité.

2.2 – AFGSU : tarification au titre de l'année universitaire 2025/2026

Monsieur le Doyen présente la tarification AFGSU proposée comme suit au titre de l'année universitaire 2025/2026 :

• AFGSU NIVEAU 2

| Public | Type de formation | Durée | Public** | Tarification |
|------------------------|-------------------|-------|----------------------------------|--------------|
| ETUDIANT | AFGSU Niveau 2* | 21 h | Etudiants UCAA autres UFRs | 150 € |
| | | 21 h | Etudiants hors UCAA | 400 € |
| PROFESSIONNEL DE SANTE | AFGSU Niveau 2* | 21 h | Professionnel de santé UCAA | 350 € |
| | | 21 h | Professionnel de santé hors UCAA | 450 € |

*Niveau 2 : L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 dont la validité a une durée de 4 ans, a pour objet l'acquisition de connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale.

**Publics concernés : Formation obligatoire pour tous les professionnels de santé mentionnés dans la quatrième partie du Code de la santé publique.

• AFGSU RECYCLAGE

| Public | Type de formation | Durée | Public** | Tarification |
|------------------------|--------------------|-------|----------------------------------|--------------|
| PROFESSIONNEL DE SANTE | AFGSU Recyclage*** | 7 h | Professionnel de santé UCAA | 150 € |
| | | 7 h | Professionnel de santé hors UCAA | 200 € |

***Recyclage : Formation permettant au personnel soignant, ayant validé leur attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, de mettre à jour leurs compétences. Durée de validité : 4 ans.

Il précise que les tarifs en vigueur ont été revus suite à des demandes de formation, notamment de la part des pharmaciens d'officine dans le cadre de demandes de recyclage.

Cette tarification est donc soumise à l'approbation des membres du Conseil ; elle reçoit un avis favorable unanime.

2.3 – Formation Continue : Formation intra sur mesure

La parole est donnée à Madame Coraline BONDIEU, Responsable Administrative Adjointe, qui présente la proposition pédagogique et financière de la formation intra sur mesure suivante, au titre de l'année universitaire 2025/2026 :

| Intitulé et responsable pédagogique | Client | Contenu | Proposition financière |
|---|-----------------------------------|---|--|
| Situations de Crise au Service d'Accueil des Urgences - Déchocage Responsable pédagogique : Pr Thomas GODET | Centre Hospitalier de Saint Flour | <u>Objectifs pédagogiques :</u> Les stagiaires seront capables de : - Savoir réagir face à une situation de crise au service d'accueil des urgences - déchocage - Développer les compétences techniques ad-hoc - Développer les compétences non-techniques ad-hoc | <u>Durée :</u> 1 journée de 7h <u>Forfait groupe :</u> 2 500€ <u>Effectif :</u> 10 stagiaires |

| | | |
|--|---|---|
| | <p>Public concerné et effectif visé :</p> <p>Professionnels paramédicaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE) - Infirmiers diplômés d'Etat (IDE) - Aides-soignants (AS) <p>Personnels médicaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médecins anesthésistes-réanimateurs - Médecine urgentistes - Chirurgiens <p>Effectif : un groupe de 10 apprenants</p> <p>Modalités pratiques et moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation sera dispensée en présentiel dans les locaux du Centre Hospitalier de Saint Flour. - Une liste nominative des stagiaires inscrits à la formation devra être fournie par le CH Saint Flour et annexée à la proposition pédagogique et financière selon l'effectif contractuel à savoir 10 stagiaires. - A l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation universitaire de formation professionnelle continue émise par l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales. | <p>Total TTC : 2 500€</p> <p><i>Les frais d'hébergements et de restauration des 2 formateurs seront à la charge du CH de St-Flour selon les modalités de prise en charge. Ils ne sont pas compris à la présente proposition.</i></p> |
|--|---|---|

Après échange, la formation intra sur mesure présentée est approuvée à l'unanimité.

2.4 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences, année universitaire 2025/2026 : modifications

- **1^{er} Cycle des Etudes de Maïeutique –DFGSMa3**

Le Doyen CLAVELOU présente les modifications suivantes, apportées aux M3C votées le 22 septembre dernier, et ce à la demande de la responsable pédagogique (document modifié préalablement adressé aux membres du Conseil - annexe B) :

| Demandes | Motif |
|---|-----------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer l'EC (élément constitutif) Numérique en Santé PIX (0.5 ECTS) de l'UE 10 Communication Humanité Société Ethique et Législation (domaine Générique). - Les 0.5 ECTS seront ajoutés à l'EC Ethique-Législation de la même UE. | EC validé en DFGSMA 2 |

Après un échange, ces modifications reçoivent un avis favorable unanime des membres du Conseil.

III – QUESTIONS DIVERSES

3.1 – EDN

Monsieur le Doyen rappelle que les étudiants de sixième année ont récemment passé les épreuves de l'Examen Dématérialisé National. Une erreur de paramétrage des tablettes dans une autre ville a nécessité

qu'une des épreuves soit repassée, prolongeant la durée de composition d'une journée supplémentaire. Malgré l'anxiété générée par cet incident, il souligne le comportement remarquable des étudiants clermontois.

La parole est donnée à Madame Alexia BRAJON, élue étudiante concernée par l'EDN cette année. Elle relate la détresse ressentie par sa promotion suite au déroulement de ces dernières épreuves, mais aussi face à tous les changements intervenus : dates, modalités de composition des étudiants des départements d'Outre-Mer, non prise en compte des recommandations HAS, mise à jour CNG..., mais aussi face au manque d'informations (tests de charge etc...). Tout a été très compliqué pour eux, alors même que leur future carrière était en jeu.

3.2 –Formation Numérique en Santé

Le Professeur Thierry MOM sollicite quelques précisions quant à l'enseignement numérique en santé, et notamment son caractère obligatoire ou non dans les formations d'Orthophonie et d'audioprothèse.

Le Doyen CLAVELOU précise que le module d'initiation à la santé numérique a été mis en place depuis cette année au niveau du premier cycle, en distanciel, sous la responsabilité pédagogique du Docteur Lemlih OUCHCHANE. Ce module est obligatoire pour les disciplines médicales, de même qu'en Pharmacie et Odontologie, et il sera étendu aux études de Maïeutique (en mode dégradé cette année) et aux formations paramédicales (construction en cours) dans un proche avenir.

Il annonce qu'une conférence de presse a été donnée par le Président de l'Université le 23 octobre dernier, suite au financement ANR de deux millions d'euros obtenu dans le cadre de l'appel à projet AMI-CMA pour la formation à la santé numérique. Il s'agit d'un projet sur 5 ans conjoint aux trois UFRs en Santé, pour permettre l'acquisition et l'apprentissage de tous les logiciels disponibles dans le cadre d'une démarche pluriprofessionnelle. Il démarrera à la rentrée universitaire prochaine, ce qui permettra d'ici là d'acheter le matériel, de clarifier la localisation architecturale et de créer des scenarios. A noter la collaboration de deux partenaires importants que sont le CHU et le Centre Jean Perrin, mais aussi celles des Conseils de l'Ordre, ses URPS, du LIMOS et du GCS.

3.3 – Don du sang

Monsieur le Doyen remercie les 146 donneurs, dont 37 nouveaux, qui se sont présentés lors de la dernière collecte organisée par l'Etablissement Français du Sang les 15 et 16 septembre 2025 sur le site de l'UFR.

3.4 – Elections partielles

Monsieur CLAVELOU rappelle que des élections partielles sont organisées visant à pourvoir les deux postes vacants au Collège P du Conseil de l'UFR. Le scrutin aura lieu de matière dématérialisée les 26 et 27 novembre prochains.

3.5 – Crédit du Département Universitaire de Maïeutique

Le Doyen indique que trois réunions du Comité de Pilotage en charge de ce projet de construction ont déjà eu lieu. Le travail avance bien : deux des trois chapitres sont terminés, et le troisième va être entamé lors de la prochaine réunion prévue le 18 novembre 2025. Les statuts de ce Département Universitaire devraient être présentés lors de la séance du 23 février 2026. Il propose aux représentants des étudiants en Maïeutique de les recevoir, avant ou après le prochain COPIL, pour faire un point d'étape et leur présenter les évolutions prévues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 08 h 55.

Le Doyen-Directeur
Pierre CLAVELOU

